

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

#### Informations sur le concours

Publié le :	04-02-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	03-04-2026
A propos du poste :	

Les techniciens hospitaliers accomplissent des missions ou des travaux à caractère technique dans diverses spécialités regroupées par domaines.

Les techniciens hospitaliers peuvent se voir confier la gestion d'une équipe ainsi que la coordination d'un ou plusieurs ateliers ou unités de production impliquant la mise en œuvre de techniques ou de qualifications particulières. Ils peuvent également participer à la formation des personnels ouvriers.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	<a href="https://www.ch-perrens.fr">https://www.ch-perrens.fr</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature :	03-03-2026
------------------------------	------------

Conditions de candidature :

#### Les candidats doivent être titulaires :

- d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à la spécialité du concours.

Les candidats ne possédant pas l'un des diplômes ou titres mentionnés ci-dessus, peuvent déposer une demande d'équivalence auprès de la Dreets de la Nouvelle-Aquitaine - Secrétariat de la commission régionale d'équivalence –

Cité administrative 2 rue Jules Ferry - 33090 BORDEAUX– 33082 BORDEAUX CEDEX(Dossier joint ) .

Les candidats doivent néanmoins présenter leur candidature au concours en précisant dans le corps de la lettre leur demande d'équivalence de diplôme.

**ATTENTION :** la demande d'équivalence de diplôme est une démarche individuelle du candidat.

Pièces à fournir :

**Le candidat doit joindre les pièces suivantes :**

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- 4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- 5° Le cas échéant un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- 6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Mail pour l'envoi des candidatures : [secretariat\\_drh\\_rs@ch-perrens.fr](mailto:secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :  
CH CHARLES PERRENS  
DRH  
121 RUE DE LA BECHADE  
33076 BORDEAUX CEDEX